

Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 1 (2003)
Heft: 2: Economie et entreprises

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial



par

Pierre-Alain Bassin

Vice-président de l'ADIJ

Première année.
Paraît 4 fois/an.

Abonnement annuel:
CHF 50.-

Prix du numéro:
CHF 14.-

Annonces publicitaires:
Secrétariat de l'ADIJ
Moutier

Photos couverture:

- 1 - © NTE SA
- 2 - © Joseph Erard SA
- 3 - © Neum Lampes
- 4 - © Delmet SA

Association de développement et d'initiative dans l'Arc jurassien
Président : Jean-Claude Crevoisier, Delémont. Vice-président: Pierre-Alain Bassin, Courtelary. Secrétaire général et rédacteur responsable: Jean-Paul Bovée, Moutier. Administration de l'ADIJ et rédaction de «Défis»: Rue du Château 2, CP 57, CH-2740 Moutier, T. 032 493 41 51, F. 032 493 41 39, adj@vtx.ch
Concept et réalisation graphique: Atelier Rue du Nord - Ivan Brahier, Delémont
Impression: Imprimerie du Démocrate, Delémont

Valoriser le savoir-faire et les compétences de l'Arc jurassien

Dans une région à longue tradition industrielle, les PME et les collectivités publiques vivent un peu en osmose. Subvenir au développement d'entreprises privées au moyen des deniers publics suscite néanmoins deux types de questions.

Pourquoi venir en aide à certaines entreprises alors qu'un salon de coiffure, une école de langues ou une pizzeria n'ont pratiquement aucune chance de décrocher des subventions ou de bénéficier d'abattements fiscaux ?

Ces services s'adressent à une clientèle locale qui les consommera d'autant plus avidement si les autres activités économiques sont elles aussi prospères. Donc, l'aide publique intervient surtout pour des entreprises se frottant à de plus grands marchés, sur lesquels règne une vive concurrence.

La deuxième question est de savoir s'il faut favoriser les investisseurs étrangers ou le potentiel local. De nombreuses attentes ont été déçues avec la venue de succursales étrangères. Mais, même si leur présence est parfois éphémère, celles-ci contribuent de façon marquée à l'innovation technologique, à l'accumulation de compétences et au maintien des infrastructures. Elles permettent aussi de perpétuer une sorte de « capital social », combinant les ressources humaines, les réseaux professionnels et la qualification de la main d'œuvre.

A propos des structures endogènes, on peut constater qu'une entreprise florissante investira et créera de l'emploi de toute manière, parce qu'il y va de son intérêt. Alors que dans le cas d'une entreprise en difficulté, l'appui public ne devrait servir qu'à abaisser le coût d'adaptation aux nouvelles conditions du marché pour qu'elle demeure concurrentielle. Sinon, il vaut mieux qu'elle ferme définitivement ses portes.

Dans le potentiel local, les jeunes créateurs représentent toujours l'avenir. Ils sont prêts à donner toute la mesure de leur talent, mais ils sont souvent dépourvus de moyens financiers et de réseaux personnels. Ils ne peuvent compter que sur un appui extérieur. Or, la création de petites entreprises contribuera longtemps encore à la croissance économique des régions périphériques, boudées des grands investisseurs.

L'aide aux PME demeure donc un outil indispensable pour valoriser l'accumulation historique du savoir-faire et des compétences de l'Arc jurassien.



Pages

SOMMAIRE

Editorial - Sommaire

3

Soutien aux PME

LE DOSSIER

Relations entre PME et banques

Par KPMG et Université de St-Gall

4

Sources de financement possibles en France

par Sophie Gerwig

8

Analyse et stratégie du Credit Suisse

par Hubert Joye

12

La mission des banques régionales

par Jean-Baptiste Beuret

15

Promotion économique endogène

Canton du Jura, Jura bernois, Neuchâtel

18

Création d'entreprises: un coup de pouce bienvenu

par Aline Gay

22

Le coup de coeur...

par Elisabeth Mure Donzé

25

Les maladies dues au travail

par Jean Parrat

26

Le rôle des villes

par Jacques Stadelmann

30

Présentation de GENILEM

par Daniel Vogel

31

Evolution conjoncturelle de l'industrie

par Jean-Paul Bovée

32